

DISCRIMINATION ET VIOLENCE

Je vais essayer dans le temps qui m'est imparti d'exposer rapidement en tentant d'expliquer la relation qui lie les discriminations à la violence telles qu'on peut les lire dans *les damnés de la terre*, un des grands livres de Franz Fanon. Il me semble en effet important de replacer Fanon dans le contexte social et politique dans lequel il a eu à produire un tel texte (je pense que cela a été évoqué hier matin). Cela d'une part... D'autre part, je vous propose de voir comment un autre intellectuel algérien – à la fois semblable et différent de Fanon – a écrit à la même époque (avant lui et après lui) sur cette même période et, bien entendu, sur la question des discriminations qui seront à l'origine d'un déferlement de la violence en Algérie et dans le reste du monde colonisé. La comparaison me semble importante car cela permet de montrer que ce qui est exposé, analysé, défendu par Franz Fanon est en réalité la préoccupation de tous ceux qui ont été sensibles à la question coloniale et qui n'avaient pas les instruments intellectuels pour la rendre... sans parler cela va de soi de ceux qui ne savaient ni lire ni écrire et dont l'écho retentit sous la plume de Fanon parce qu'il avait perçu une souffrance indicible et inaudible. Le retentissement de cette souffrance est d'autant plus évidente pour lui qu'il la ressentait comme médecin, comme « antillais » et comme patriote algérien. Il est inutile de m'attarder sur Peaux Noires et masques blancs dont le lecteur sait que cela procède d'une auto-socio-analyse, procédé que l'on va retrouver chez Jean Amrouche (dont je vais parler) et chez Albert Memmi.

Tout d'abord que signifie discriminer ?

Discriminer selon le Littré veut dire séparer l'un de l'autre deux objets, les distinguer... Pour Fanon, la décolonisation consiste précisément à renverser les rapports de force et faire en sorte que s'organise la rencontre de deux forces congénitalement antagonistes qui tirent leur originalité de cette sorte de substantification que secrète et qu'alimente la situation coloniale.

Le colon et le colonisé ne sont donc pas étrangers l'un à l'autre, ils se connaissent et c'est le colon qui a fait et qui continue de faire le colonisé (écrit Fanon p. 30) et tire en quelque sorte de lui sa vérité, son existence même du système colonial... c'est-à-dire que la relation est ici dialectique dans la mesure où le colonisateur ne peut objectivement exister sans l'autre. Il s'agit donc d'une relation de domination manifeste multiforme : elle est économique, juridique, psychologique et culturelle. Elle est aussi non dite, euphémisée... et relève bien entendu de l'ordre symbolique.

1° Cette domination est d'abord inscrite dans l'espace :

l'emplacement des cités, l'architecture, donne une idée précise de la position occupée dans l'espace social « 31 ».

« Le monde colonial est un monde compartimenté. Sans doute est-il superflu, sur le plan de la description, de rappeler l'existence de villes indigènes et de villes européennes, d'écoles pour indigènes et d'écoles pour Européens, comme il est superflu de rappeler l'apartheid en Afrique du Sud. Pourtant, si nous pénétrons dans l'intimité de cette compartimentation, nous aurons au moins le bénéfice de mettre en évidence quelques-unes des lignes de force qu'elle comporte. Cette approche du monde colonial, de son arrangement, de sa disposition géographique va nous permettre de délimiter les arêtes à partir desquelles se réorganisera la société décolonisée » (*Les Damnés de la terre* p. 31).

Cette vision compartimentée montre avec force que l'univers du colonisé est divisé en deux : « la ligne de partage, la frontière en est indiquée dans les casernes et les postes de police... »

Ces deux zones ne sont destinées à se compléter loin de là... ; mais à s'opposer, à (31 dernier paragraphe). Cet espace habité par le colon est donc un espace protégé, propre à l'image même des chaussures du colon... À cette image de pieds chaussés pour marcher sur des rues sans trous et sans cailloux : renvoie en réalité à une catégorie d'habitat (et donc d'urbanisme) : « la ville du colon est une ville repue, paresseuse, son ventre est plein à l'état permanent ». La ville du colon est donc une ville de blancs, d'étrangers, ce qui s'oppose dans l'esprit de Fanon à celle du colonisé (la ville indigène, n'oublions pas qu'en Algérie, il y avait ce qu'on appelait la cité indigène) la médina, la casbah, lieu mal famé... etc...

« La ville du colonisé, ou du moins la ville indigène, le village nègre, ma médina, la réserve est un lieu mal famé, peuplé d'hommes mal famés. On y naît n'importe où, n'importe comment. On y meurt n'importe où, de n'importe quoi. C'est un homme sans intervalle, les hommes y sont les uns sur les

autres, les cases les unes sur les autres. La ville du colonisé est une ville affamée, affamée de pain, de viande, de chaussures, de charbon, de lumière. La ville du colonisé est une ville accroupie, une ville à genoux, une ville vautrée. C'est une ville de nègres, une ville de bicots. Le regard que le colonisé jette sur la ville du colon est un regard de luxure, un regard d'envie. » (p.32).

Cet univers balisé, délimité, est naturellement habité par des « espèces » différentes et qu'il est selon l'auteur caractérisé par des inégalités économiques et que l'énorme différence des modes de vie ne parviennent jamais à masquer les réalités humaines...

« Quand on aperçoit dans son immédiateté le contexte colonial, il est patent que ce qui morcèle, c'est d'abord le fait d'appartenir ou non à telle espèce, à telle race. Aux colonies, l'infrastructure économique est également une superstructure. La cause est conséquence : on est riche parce blanc, on est blanc parce que riche » (p.32).

La situation telle qu'elle se donne à voir comporte en elle tous les ingrédients nécessaires à renverser le rapport de force le moment venu et produire de la violence... d'autant que pour Fanon dans une société capitaliste « ordinaire » des courroies de transmission existent, des intermédiaires, des professeurs, font en sorte que les relations entre l'exploité et le pouvoir soient plus douces. Ce qui n'est pas le cas dans le monde des colonisés où c'est la force qui est mise en avant (le gendarme, le policier ayant recours à la matraque, la baïonnette, le napalm) : « l'intermédiaire du pouvoir utilise donc un langage de pure violence. Il n'allège pas l'oppression mais la renforce. Il expose la domination avec la bonne conscience des forces de l'ordre. L'intermédiaire porte la violence dans les maisons et les cerveaux du colonisé... il l'installe dans l'intimité du foyer dont les membres l'intériorisent et la transmettent.

Dans cette vaste opération de possession du colonisé il y a bien entendu la dimension culturelle (et je dirai « biologique »). La culture du colonisé est la négation même de la culture dès lors qu'il n'est pas considéré comme un être à part entière ; il est déchu de son humanité puisque la vision manichéiste du colon « animalise le colonisé ». « Le langage du colon, quand il parle du colonisé, est un langage zoologique »... Il ne peut donc prétendre à une histoire qui lui soit humaine. Jean Amrouche, algérien, catholique, engagé dès 1945 auprès de son peuple décrira dans les mêmes termes la situation du colonisé dans laquelle il se reconnaît car il se déclare orphelin sans patrie.

« Le colonisé vit en enfer, isolé, entravé, sans communication avec autrui, déraciné de son histoire et des mythes de son peuple, maudit. Il prend conscience de son état dans l'humiliation, le mépris et la honte. Il n'est pas seulement repoussé par une force centrifuge, comme étranger, par un milieu social donné, par une classe sociale qui se défend comme l'intrus. Il se sent frappé d'une tare indélébile, condamné. Ses dons personnels ne sont pas en cause. C'est plus grave. Ils sont disqualifiés, et ravalés au niveau des dons du singe. S'il les manifeste avec quelque éclat, ce ne peut être que dans deux perspectives : la folklorique qui montre en lui un dernier surgeon d'une tradition morte ; la coloniale qui loue en lui l'imitateur, l'élève de ses maîtres. Jamais on n'interprète sa réussite comme la preuve d'un authentique accomplissement humain. Il est toujours l'œuvre de quelqu'un d'autre, comme s'il était incapable de fournir quoi que ce soit par lui-même, de valoriser un fonds qui lui appartienne en propre, ou qu'il tienne en héritage par filiation naturelle et légitime. Son succès, fondé sur un atroce malentendu, se retourne toujours contre les siens, dont paradoxalement il est séparé et vers lesquels il est rejeté. Car ce qui dans la personne du colonisé est nié, c'est ce qui en tout homme est possibilité, promesse d'accomplissement de l'homme. C'est quelque chose qui ne dépend pas de l'individu lui-même, mais dont il est fait, et cette privation, cette destitution ontologiques constituent ce péché originel sans rémission qui définit précisément le colonisé comme tel.

Ce péché, que le régime colonial le presse de confesser, le confine dans un enfer à deux dimensions. Celle de l'étrangeté radicale, de la différence irréductible et infériorisante absolument, qui lui interdit le plein accès à la société colonisatrice dominante, qui le tiendra toujours pour *suspect* [...] ¹ Aussi comprendra-t-on que la dette soit multiple d'autant qu'elle s'étend ici au niveau de la nation-mère violée dans sa légitimité même. Le colonisé est cet enfant illégitime existant par la force des choses et qui n'est là que comme illustration du désordre, de la faiblesse face à la puissance de l'ordre qui a besoin de lui pour se reconnaître dans sa force. D'où ce travail de négation, de reniement, d'humiliation nécessaire au maître et aux ayants droit.

« Le colonisé est nié dans son ascendance que l'on ne fait remonter, sur le plan du mythe et sur le plan de l'Histoire, que jusqu'à ce moment qui marque la mutation d'un peuple libre en peuple asservi, que

1 « Notes pour une esquisse de l'état d'âme du colonisé », in *Eternel Jugurtha*, p. 128.

jusqu'à ce point originaire du péché qui est aussi le commencement de la victoire du colonisateur. Cette victoire fonde en valeur absolue la domination de ce dernier et la déchéance des vaincus ; elle est la preuve historique et la sanction morale d'une supériorité de fait et de droit qui ne peut être contestée tant que subsiste le régime colonial dont elle est le fondement. Le colonisé est, il doit s'éprouver comme tel, vaincu dans ses ancêtres, et les conséquences de cette défaite se prolongent indéfiniment dans les deux dimensions du temps. C'est ainsi qu'il est frappé dans sa descendance aussi bien que dans son ascendance. La race entière est destituée de son humanité. Du moins tant que le colonisé garde mémoire de son origine, et porte les stigmates visibles de son appartenance : certains traits de physionomie, la couleur, le nom. Car la défaite n'est pas conçue comme un simple accident, comme un fait contingent, mais acquise une fois pour toutes, absolue et éternelle »².

La décolonisation ou la violence en actes

Pour toutes les raisons ci-dessus évoquées, la fragmentation le compartimentage, le cloisonnement dans l'espace et de la psyché sans oublier le pillage, la désappropriation (ici les sénatus, la loi Warnier, le cantonnement), les massacres (en 1871, 1881, 1945) font évidemment que le paysan déclassé, affamé est cet exploité nous dit Fanon qui découvre le plus vite que la violence seule paie... Pour lui, il n'y a pas de compromis, de possibilité d'arrangement. La colonisation et son envers la décolonisation n'est rien d'autre que ce rapport de forces qu'il faut inverser. Dominé par la force, le colonisé retrouvera également sa liberté par la force : « le colonialisme n'est pas une machine à penser, n'est pas un corps doué de raison. Il est la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner devant une plus grande violence. »

Jean Amrouche répond en écho à Fanon :

« Au terme de cette esquisse, qui n'a que la valeur d'un témoignage, je veux souligner que l'état colonial est irréformable, et que, comme tel, il doit être condamné, reconnu et rédimé comme un crime absolu, que rien ne peut excuser ou justifier. Cette tâche est celle de ce siècle. Elle requiert l'étroite collaboration des colonisés insurgés contre leurs maîtres, et des colonisateurs contraints enfin d'avouer leurs crimes et de les racheter »³.

Nous nous enfonçons donc dans une guerre de peuple à peuple, et dans une guerre de religion. Non point celle de l'Islam panarabiste et moscoutaire, contre l'Occident plus ou moins chrétien. Mais tout simplement celle que l'homme asservi entreprend contre ses oppresseurs, ou ses protecteurs, ce qui revient au même.

On s'est évertué à dénaturer l'insurrection algérienne, on a refusé de lui reconnaître la noblesse d'une guerre de libération nationale. On a inventé à plaisir les préalables dont on sait ce qu'il est advenu. On a ressuscité un fonds d'imagerie médiévale pour figurer l'état de sauvagerie congénital des Arabes et des Berbères. En vain. Les Européens d'Algérie ne se sont pas trompés sur la signification réelle de l'insurrection. Elle a toujours constitué à leurs yeux un attentat sacrilège, une transgression intolérable, le seul crime sans excuse, quelque chose qui s'apparenterait au péché contre l'Esprit. C'est bien ce qu'est en effet l'insurrection : un attentat contre l'ordre colonialiste, par nature irréformable⁴ ».

2 « Notes pour une esquisse de l'état d'âme du colonisé », in *Eternel Jugurtha*, p. 128.

3 « Notes pour une esquisse de l'état d'âme du colonisé » *Etudes Méditerranéennes* 1958.

4 « Un algérien s'adresse aux Français » *France observateur* 16-05-57.